

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 décembre 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-septième session
Points 102 et 103 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

Promotion de la femme

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXIe siècle »**

**Lettre datée du 9 décembre 2002, adressée au Secrétaire général
par les Représentants permanents du Chili et du Danemark auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

Nous, les Représentants permanents du Chili et du Danemark, représentant aussi les participants appartenant à l'Union européenne, avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport de la conférence sur le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix qui s'est tenue à Santiago les 4 et 5 novembre 2002 (voir annexe). Les participants, qui représentaient 35 États Membres et 10 organisations non gouvernementales, se sont dits fermement déterminés à ce que les femmes jouent un rôle accru dans les opérations de maintien de la paix et les processus de paix.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, au titre des points 102 et 103 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Chili
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juan Gabriel **Valdés**

La Représentante permanente du Danemark
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Ellen Margrethe **Loj**



**Annexe à la lettre datée du 9 décembre 2002, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents du Chili et
du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la conférence sur le rôle des femmes
dans les opérations de maintien de la paix**

Santiago (Chili), les 4 et 5 novembre 2002

Une conférence birégionale sur le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix s'est tenue à Santiago les 4 et 5 novembre 2002, avec la participation de la Ministre des affaires étrangères du Chili, Mme Soledad Alvear, de la Ministre-Directrice du Service national de la femme du Chili, Mme Adriana Delpiano, de la Ministre de la défense du Chili, Mme Michelle Bachelet, et du Ministre de la défense du Danemark, M. Svend Aage Jensby.

Cette conférence, dont il avait été question aux sommets des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Union européenne qui se sont tenus à Rio en 1999 et à Madrid en 2002, était organisée conjointement par les Gouvernements du Chili et du Danemark et l'Union européenne. Elle avait essentiellement pour but de renforcer la coopération entre les deux régions grâce à un échange de vues sur la parité hommes-femmes et le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix et les processus de paix.

Bien que la conférence ait initialement été conçue comme une réunion d'experts, les représentants de divers secteurs y ont participé. Au total, elle a réuni 100 personnes, représentant 35 États Membres et 10 organisations non gouvernementales, dont 17 ont fait des exposés sur la parité des sexes, du point de vue mondial et régional.

Le principal thème était le rôle essentiel que jouent les femmes dans les efforts de consolidation de la paix et dans les conflits armés, dont les femmes et les filles sont les principales victimes.

Sur la base des constatations faites et des vues exprimées au cours de la conférence, il a été formulé une série de recommandations préliminaires sur des questions touchant à la paix, lesquelles ont fait l'objet d'un document de travail à l'intention des participants.

Les recommandations suivantes ont été présentées, pour examen par les États Membres et organisations non gouvernementales :

- Il faudrait encourager les femmes à participer aux opérations de maintien de la paix et faire en sorte qu'elles y soient traitées sur un pied d'égalité avec les hommes d'ici à 2015, comme l'a recommandé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;
- Il faudrait prendre des mesures concrètes pour qu'il y ait davantage de femmes parmi les observateurs militaires, de sorte que, dans un délai minimum de deux ans, elles en représentent jusqu'au tiers;
- Les États Membres devraient fournir une liste à jour de femmes qualifiées, militaires et civiles, candidates à des postes dans des opérations de maintien de la paix et à d'autres postes de haut niveau;

- Les États Membres devraient prendre davantage de mesures concrètes pour atteindre les objectifs arrêtés à la première Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Mexico en 1975;
- Il faudrait créer des réseaux de femmes en uniforme et en encourager le développement pour veiller à ce que les questions relatives à la parité hommes-femmes soient prises en compte dans les diverses activités des missions de maintien de la paix;
- Il faudrait continuer à développer les échanges de données d'expérience et d'idées en vue de la formulation de recommandations officielles lors d'une deuxième conférence organisée dans un avenir proche.

Étant donné l'importance qu'elles présentent, les questions abordées à la conférence seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine Réunion des ministres de la défense des Amériques, qui doit se tenir à Santiago.
